



Procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue à Hudson le mercredi 11 mai 2016, à 19 h, dans les locaux de la Maison Halcro au 539 rue Main, Hudson, à laquelle sont présents:

Présent: Deborah Woodhead, conseillère et présidente
Nicole Durand, conseillère
Frank Hicks
Martin Lechowicz
Daren Legault
Timothy Mathieu

Invités et présents : Nathalie Lavoie, directrice du service de l'urbanisme

Convoqués et absents : Miriam Tabori

Invité et absent : Monsieur le Maire Ed Prévost

1. **Procès-verbal de la réunion précédente**

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 14 avril 2016 a été soumis à tous les membres. Il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité qu'il soit **approuvé** tel que soumis.

Adopté à l'unanimité

2. **37 Quarry Point : Addition à une résidence (relocalisation de la résidence)**

ATTENDU qu'une demande a été reçue pour un agrandissement à un immeuble résidentiel au 37 Quarry Point;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation des plans tels que soumis avec la suggestion suivante :

- Le garde-corps destiné à sécuriser la toiture-terrasse serait fait de matériaux nobles dans des lignes et tons sobres et épurées tout en respectant son environnement.

Adopté à l'unanimité

3. **71 rue Main : Nouvelle résidence**

ATTENDU qu'une demande de démolition ainsi qu'une proposition préliminaire pour un nouveau projet de construction au 71 Maple a été présenté et unanimement adopté à la réunion du CCU du 15 mai 2014;

ATTENDU que les plans N° 4801 ont été soumis et adoptés à l'unanimité à la réunion du CCU du 15 mai 2014;

ATTENDU que le permis de démolition N° 2014-00295 a été émis le 18 juillet 2014;

ATTENDU que de nouveaux plans de conception architecturale, en date de septembre 2015, ont été soumis pour étude;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **ne recommande pas** l'approbation des plans tels que soumis pour les raisons suivantes :

- Les plans N° 4801 étudiés en mai 2014 cadraient dans l'environnement architectural du quartier;
- La conception moderne du plan de maison proposé, en date de septembre 2015, créerait un préjudice important à l'intégrité architectural du quartier.

Adopté à l'unanimité



4. **182 rue Main: Nouvelle véranda 3 saisons**

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour une véranda 3 saisons pour le 182 rue Main;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation du plan tel que soumis.

Adopté à l'unanimité

5. **839 rue Main : Addition d'un toit à un bâtiment agricole**

ATTENDU qu'une étude a été faite de la demande pour l'addition d'un toit à un bâtiment agricole pour le 839 rue Main à la réunion du CCU du 14 avril 2016;

ATTENDU que de nouveaux dessins annotés et détaillés ont été présentés:

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation des plans tels que soumis.

Adopté à l'unanimité

6. **518 rue Main : Nouvelle enseigne d'affaires**

ATTENDU qu'une demande a été reçue pour une nouvelle enseigne d'affaires pour le 518 rue Main;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation des dessins tels que soumis.

Adopté à l'unanimité

7. **Nouvelle enseigne : commerce équitable**

ATTENDU qu'une demande a été reçue pour une nouvelle enseigne de commerce équitable pour le 481 rue Main;

PAR CONSÉQUENT il est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation des dessins tels que soumis.

Adopté à l'unanimité

8. **Ajournement de la séance: date de la prochaine réunion**

Ayant discuté de tous les sujets à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h55.
Prochaine rencontre le 9 juin 2016 à 19 h.